

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

GARAGE

**MECANIQUE DES VEHICULES DE TOURISME ET
UTILITAIRES LEGERS**

AIDE-MECANICIEN / AIDE-MECANICIENNE GARAGISTE

PROFIL DE QUALIFICATION

abroge le profil (5 12 2002) : mécanique automobile : aide mécanicien

Validation par la C.C.P.Q.

le 5 décembre 2002

LE METIER

L'aide mécanicien constitue le premier niveau dans l'emploi de mécanicien garagiste.

- L'aide mécanicien travaille sous le contrôle du mécanicien et s'occupe principalement des "petits entretiens" courants selon les prescriptions du constructeur.
- Il effectue les réparations des circuits électriques simples concernant l'éclairage et la signalisation.
- Il opère des contrôles visuels de l'état mécanique du véhicule ainsi que de la carrosserie. Il en établit un rapport soit oral soit écrit (remplir une fiche appropriée).
- Il réalise aussi des travaux liés aux pneumatiques tels que le remplacement des pneus et la mise en oeuvre des techniques de réparation.
- Sous la guidance d'un mécanicien ou d'une personne responsable, il procède à des démontages et remontages mécaniques ainsi qu' à des opérations diverses telles que, par exemple, l'équilibrage des roues, le changement des plaquettes de frein.
- Il exécute son travail avec méthode, qualité et rentabilité en respectant rigoureusement les prescriptions en vigueur en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

L'autonomie dans les tâches s'acquerra par l'expérience professionnelle.

OBSERVATIONS

Le **profil de Qualification** prend en compte pour le métier répertorié :

Les fonctions du travail : c'est-à-dire les grands sous-ensembles de tâches qui concourent au sein d'une activité productrice à assurer un certain type de résultat.

Les activités relatives à chaque fonction : c'est-à-dire les opérations observées pour lesquelles un travailleur expérimenté réalise une part de l'activité de production.

Les compétences à maîtriser : c'est-à-dire les aptitudes de l'individu requises pour réaliser certains actes de l'activité "complexe" professionnelle concernée.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. PROCÉDER À DE PETITS ENTRETIENS	1.1 Procéder à de "petits entretiens" d'un véhicule de tourisme ou utilitaire léger. Comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer les différentes vidanges - mettre à niveau les liquides - remplacer les divers filtres - contrôler et assurer les protections hivernales - contrôler les feux d'éclairage et de signalisation - vérifier et rétablir la pression adéquate des pneumatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les opérations en appliquant la méthode de travail selon le plan d'entretien fourni par le constructeur, avec un usage limité des équipements d'essai courant. • Exécuter les opérations avec les gestes professionnels adéquats. • Assurer la qualité exigée selon l'exercice de l'art professionnel.
	1.2 Préparer un véhicule avant restitution au client.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les vérifications techniques indispensables (principalement après un long séjour en garage) telles que: <ul style="list-style-type: none"> - mettre les pneumatiques à la pression adéquate, - vérifier la charge de la batterie - vérifier les liquides (eau, huile, ...) - vérifier les éclairages et signalisations • Restituer l'état de propreté correcte du véhicule
2. PROCÉDER À UN CONTRÔLE VISUEL DE L'ÉTAT D'UN VÉHICULE ET COMMUNIQUER LES OBSERVATIONS AU MÉCANICIEN RESPONSABLE	2.1 Procéder à un contrôle visuel de l'état d'un véhicule	<ul style="list-style-type: none"> • Observer de manière autonome et organisée, en se référant pour les différents éléments contrôlés suivant le plan d'entretien du constructeur, l'état des éléments de carrosserie et de mécanique du véhicule,

	2.2	Communiquer les observations au mécanicien.	<ul style="list-style-type: none"> • Consigner correctement par écrit les observations sur une fiche de rapport. • Communiquer correctement une synthèse orale des observations à son responsable.
3. RÉPARER LES CIRCUITS ÉLECTRIQUES SIMPLES	3.1	Remise en état des circuits d'éclairage et de signalisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostiquer les défauts • Réparer, avec l'outillage et le matériel adéquats, les pannes électriques simples telles que : coupures, court-circuit, défaut d'isolement. • Remplacer les feux de signalisation et d'éclairage selon la procédure appropriée. • Remplacer les phares selon la procédure appropriée : optique classiques, phares longue portée, phares anti-brouillard avant, remplacement des ampoules.
	3.2	Effectuer le réglage des phares.	<ul style="list-style-type: none"> • Régler les phares selon la procédure appropriée et les références réglementaires.
	3.3	Remplacer, remettre en charge et manipuler les batteries.	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer la batterie en respectant la capacité et la conformité selon les données du constructeur. • Remettre en charge en respectant les raccordement et en sélectionnant le type de charge selon les conditions imposées. • Manipuler la batterie selon les précautions et les règles de sécurité prescrites.
4. DÉPOSER ET REPOSER LES ÉLÉMENTS DE BASE DE LA MÉCANIQUE AUTOMOBILE	4.1	Appliquer les ressources aux situations professionnelles spécifiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les éléments des Mathématiques nécessaires à la vie professionnelle : appliquer le système légal de mesure, la géométrie élémentaire et l'arithmétique de base • Appliquer les éléments de physique générale nécessaires à l'activité professionnelle . Dans le domaine de l'électricité et de la mécanique générale : appliquer, en maîtrisant les relations de base qui les unissent, les notions de courant, tension, résistance force, couple, puissance, travail, mouvements, ...

		<p>Interpréter correctement les relations entre les unités de ces grandeurs physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les connaissances de base en relation avec la technique du véhicule, par exemple dans les domaines tels que: identifier les différents organes et familles d'organes, les moteurs thermiques à explosion et à combustion, la ligne de transmission, la suspension et les pneumatiques, les circuits électriques (sans électronique), les freins, les éléments de la direction, les éléments de la carrosserie ...
	<p>4.2 Déposer, reposer les éléments de base de la mécanique automobile tels que : les courroies (sauf distribution), les filtres, les bougies d'allumage et les bougies de préchauffage, et après analyse de l'état d'usure, les pneumatiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les opérations de dépose et pose d'éléments de la mécanique automobile et ne nécessitant pas de réglages techniques pointus, en respectant les procédures méthodologiques disponibles dans les documents du constructeur, avec le souci de l'efficacité, en exécutant le travail selon les règles de l'art professionnel.
	<p>4.3 Et sous la responsabilité du mécanicien (ou chef mécanicien), exécuter ou participer à d'autres travaux tels que : réaliser l'équilibrage des roues, remplacer les plaquettes et disque de freins, remplacer les amortisseurs, remplacer la ligne d'échappement, déposer un ensemble tel que moteur, boîte de vitesse,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter les opérations de dépose, de pose et de réglage en suivant scrupuleusement les instructions de son responsable direct.

5. RÉALISER DES TRAVAUX DE LA MÉCANIQUE D'AJUSTAGE ET D'ASSEMBLAGE	5.1 Appliquer les ressources aux situations professionnelles spécifiques.	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les connaissances de base en relation avec l'utilisation des matériaux courants dans la mécanique automobile : propriétés élémentaires physiques et mécaniques de l'acier, de l'aluminium, des matériaux de synthèses rencontrés dans le domaine professionnel.
	5.2 Réaliser des petits travaux d'ajustage et de montage avec les matériaux du domaine professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les techniques de base du travail des métaux et des techniques d'assemblage. <p>Réaliser correctement dans l'acier et l'aluminium, par exemple, les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> un forage en tôle mince et en tôle épaisse, un petit et un gros diamètre ; un taraudage dans un trou débouchant et un taraudage dans un trou borgne ; un filetage manuel sur tige ; la pose d'inserts ; le découpage des métaux <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des soudures à l'étain avec différents fers électriques : sur tôle, sur fil conducteur, sur soulier de câble.
6. UTILISER L'OUTILLAGE PROFESSIONNEL	6.1 Sélectionner, utiliser et entretenir l'outillage professionnel courant.	<ul style="list-style-type: none"> Identifier tous les matériels de l'outillage professionnel. Utiliser correctement l'outil approprié. Identifier les besoins en maintenance de l'outillage utilisé. Assurer la maintenance de premier niveau pour <ul style="list-style-type: none"> - les outillages classiques - et les outillages spéciaux (spécifiques au garage).
7. S'INTÉGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE	7.1 Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de sécurité et d'hygiène du travail : <ul style="list-style-type: none"> développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé identifier les situations potentiellement dangereuses porter, soulever et manipuler des charges pondéreuses en toute sécurité physiologique

		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les produits dangereux et les manipuler avec les précautions d'usage dans le respect des recommandations des fabricants. • Stocker les produits dangereux dans le respect des normes, de la législation et des réglementations en vigueur. • Trier et stocker de manière adéquate les déchets dans le respect des législations et des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.
	7.2 Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer correctement dans un langage technique adéquat : lire et interpréter les documents techniques propres aux activités professionnelles transmettre correctement les informations liées à la profession.
	7.3 Répondre aux exigences du milieu professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le souci d'un bon suivi de travaux entamés - Etre persévérant - Avoir le souci du détail - Avoir le sens de l'ordre et de la propreté - Porter la tenue vestimentaire appropriée - Développer l'esprit de la qualité - Savoir écouter et restituer les informations - S'intégrer dans une équipe de travail - Savoir reconnaître ses limites et demander conseil. - Développer le sens de la rentabilité - S'intégrer à la culture d'entreprise et être conscient de sa propre fonction dans l'entreprise et des responsabilités qui en découlent - S'implique en permanence dans un esprit de formation continue.